

CLIPP Occitanie

Championnat de Ligue Pitch and Putt 2019

Ce championnat de Ligue se déroulera en deux phases :

- Phase qualification, organisée sous la forme d'un circuit se déroulant sur plusieurs étapes dans différents Clubs de la ligue Occitanie (de mars à septembre)
- Phase finale qui regroupera les différents joueurs qualifiés sur le circuit, pour une seule compétition qui désignera les champions 2019 (en octobre).

REGLEMENT PARTICULIER du CIRCUIT 2019

Ce CIRCUIT intègrera 16 étapes organisées dans des Clubs affiliés à la Ligue Occitanie disposant d'un parcours «Pitch and Putt » homologué. (voir calendrier)

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le CLIPP est réservé aux joueurs (ses) licencié(e)s FFGOLF.

La veille du premier jour de l'étape concernée, les joueurs doivent être munis d'une licence en cours de validité et d'un certificat de non contre-indication à la pratique du golf enregistré par la FFGOLF (en application de la loi du 23 mars 1999, article 6).

2. SERIES

Les joueurs (ses) seront regroupé(e)s en **1** seule série.

Les règles du jeu de golf R&A s'appliquent en particulier au niveau du nombre de clubs utilisés par les joueurs. Ces joueurs pourront utiliser le nombre de clubs qu'ils désirent conformément à la règle R4-1b des règles du golf (formule de jeu : golf sur pitch and putt)

La FFGOLF autorise la gestion des index pour les compétitions de golf sur parcours pitch and putt uniquement pour les joueurs dont l'index est compris entre 26,5 et 54 (catégorie 5).

Les résultats de ces joueurs seront donc pris en compte pour l'évolution de leur index.

Pour chaque étape, l'index du joueur sera pris en compte au jour de l'inscription.

3. CATEGORIES

Les joueurs (ses) seront classés au sein de trois catégories :

- Messieurs (Adultes + jeunes de plus de 14 ans)
- Dames (Adultes + jeunes de plus de 14 ans)
- Jeunes mixte (14 ans et moins : benjamins - poucets – poussins- enfants)

4. FORMULE DE JEU

STROKEFORD : Pour chaque trou, si la balle n'est pas rentrée après le 7^{ème} coup, on ramasse et on note 8.

Parcours Pitch and Putt : maximum 1200 m, distance maximum des trous 90 m.

Règles de jeu : règles de la FFG.

5. INSCRIPTIONS AUX ETAPES

Les inscriptions sont individuelles et doivent être communiquées au Club organisateur par les joueurs (ses). Elles seront ouvertes jusqu'au mercredi inclus si l'étape se joue le samedi ou jeudi inclus si l'étape se joue le dimanche.

A noter : Les inscriptions seront collectées au fur et à mesure de leur arrivée et closes dès que le champ des joueurs, que peut accepter le club organisateur, sera atteint.

6. DEPARTS

Les départs sont communs pour les trois catégories.

Sur la zone de départ aménagée, la balle sera placée au sol ou sur un tee, conformément à la règle 11-1.

Les départs se feront en shot-gun (possibilité de choix entre deux tranches horaires : matin ou après-midi).

Si le nombre de joueurs est inférieur à 36, possibilité pour le Club hôte d'organiser un seul départ.

Afin d'éviter aux joueurs de parcourir de longues distances pour jouer un parcours total de 1200 m (distance totale du parcours « pitch and putt ») il est recommandé :

- pour les parcours « pitch and putt » intégrés à des parcours de golf (9 trous ou 18 trous), de prévoir deux départs différents par trou. La compétition se déroulera sur un seul tour, chaque joueur jouant successivement les deux départs de chaque trou.

- pour les parcours « pitch and putt » aménagés sur un parcours « compact 9 trous », de laisser le choix au Comité d'épreuve qui proposera :

- . soit deux tours avec un seul départ par trou
- . soit un tour avec deux départs par trou

7. PARTICIPATION

Tarifs :

Les tarifs proposés par les Clubs hôtes se décomposent en 3 éléments :

- Le green-fee : pour les joueurs extérieurs
- Le droit de jeu : pour les joueurs extérieurs et joueurs abonnés du Club
- Le droit de jeu Ligue : pour les joueurs extérieurs et joueurs abonnés du Club (cette somme sera reversée à la Ligue par le Club hôte).

La commission sportive de la ligue Occitanie a transmis en début d'année des propositions de tarification pour toutes les étapes :

- Mise en place d'un green-fee et d'un droit de jeu réduit pour les jeunes.
- Le droit de jeu Ligue a été fixé à 3 € pour tous les joueurs
- Le tarif général ne pourra pas excéder 23 €

Les tarifs proposés seront précisés par le Club hôte avant la compétition et seront communiqués sur la fiche de présentation de l'étape

8. ORGANISATION

Pour chaque étape, un Comité d'épreuve sera constitué de deux personnes :

- un responsable du Club hôte ;
- un membre de la Commission Pitch and Putt, désigné par cette Commission ou un membre de l'AS du Club hôte.

La préparation du parcours et l'édition des documents relatifs à la compétition (départs, cartes de score, règles locales...) seront assurés par le Club hôte.

A l'issue de chaque étape, les clubs hôtes doivent obligatoirement :

- transmettre les résultats par Internet via RMS à la FFG (fonction "Publication sur le Web") pour mise à jour des index.
- transmettre ces résultats en fichier Excel au membre de la Commission P&P désigné pour diffusion sur le site de la Ligue et la mise en jour du classement général.
- faire parvenir au plus tôt à la Ligue le chèque correspondant aux "3 euros" versés par les joueurs et destiné au financement des dotations pour la finale. Une facture sera envoyée par la Ligue Occitanie.

9. PROCLAMATION DES RESULTATS

A la fin de chaque étape, le Comité de l'épreuve affichera les résultats de la compétition.

Les vainqueurs en Brut, dans chaque catégorie, seront directement qualifiés pour la finale

Il n'y aura pas de remise des prix pour les étapes de qualification, la remise des prix générale se fera le jour de la finale.

10. CLASSEMENT DE CHAQUE ETAPE

Le classement individuel se fera par scores croissants en **BRUT** dans les différentes catégories.

Les vainqueurs de chaque catégorie seront qualifiés pour la finale.

En cas d'égalité, le départage sera effectué par le logiciel RMS (en comparant les scores des 9 puis 6 puis 3 derniers trous puis dernier trou).

Il est précisé que suite à la mise en place de départs en shot gun :

- les 9 derniers trous seront les trous 10 à 18 du parcours quel que soit le N° du trou de départ du shot gun ;
- les 6 derniers trous seront les trous 13 à 18 du parcours quel que soit le N° du trou de départ du shot gun ;
- les 3 derniers trous seront les trous 16 à 18 du parcours quel que soit le N° du trou de départ du shot gun ;
- le dernier trou sera le trou 18 du parcours quel que soit le N° du trou de départ du shot gun.

11. CLASSEMENT GENERAL

Classement général après chaque étape

Tous les résultats sont comptabilisés à chaque étape.

Le classement général est établi par cumul des scores réalisés (cartes rendues) sur les différentes étapes, en ne retenant que les meilleures cartes (**nombre minimum fixé à 4 pour 2019**).

En cas d'égalité, les départages seront réalisés sur les cartes suivantes rendues conformément aux règles en vigueur.

Ce classement général sera établi en **brut**.

Classement général final

Après la dernière étape, un classement final sera établi servant de base pour désigner autres joueur(ses) qualifiées pour la finale.

La répartition des qualifications entre les différentes catégories (messieurs, dames et jeunes) sera ajustée selon la participation globale des joueur(ses) sur les étapes du circuit.

12. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Toutes les informations relatives à l'organisation des étapes et de la finale seront transmises aux différents clubs hôtes par la Commission pitch and putt :

- tarifs proposés
- modalités d'inscription
- horaires

Les résultats de chaque étape, les classements et autres informations seront également transmis aux Clubs des joueur(ses) participants au circuit pour diffusion.

De plus, le site de la Ligue diffusera sur le site Internet, l'ensemble de ces informations pour consultation.